

Le président argentin oppose son veto à la loi sur la mobilité des pensions



Foto:Youtube

La Havane, 3 sept, (RHC) Malgré les critiques des législateurs et des organisations sociales et politiques, le président argentin, Javier Milei, a opposé lundi son veto à une nouvelle loi sur la mobilité des pensions, récemment approuvée par le Sénat.

Par l'intermédiaire du Journal officiel, le président a exprimé son opposition à l'ensemble de la loi au motif qu'elle "ne tient pas compte de l'impact fiscal de la mesure et ne détermine pas non plus la source de son financement".

La loi propose une actualisation mensuelle des pensions sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Elle stipule également que la pension minimale ne doit pas être inférieure à la valeur d'un panier de base pour les personnes âgées et que la formule ne peut pas être liée uniquement à l'IPC, mais doit prendre en compte les salaires.

avoir reçu le veto du chef de l'État, la loi doit retourner au Congrès, où les deux chambres doivent atteindre une majorité qualifiée des deux tiers pour rejeter la décision du président.

Si cette majorité est atteinte, le projet de loi est approuvé et l'exécutif est obligé de promulguer la loi. Des blocs tels que l'Union pour la Patrie ont assuré qu'ils feraient tout leur possible dans les deux cas pour que le projet de loi soit à nouveau ratifié. (Source: Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/364345-le-president-argentin-oppose-son-veto-a-la-loi-sur-la-mobilite-des-pensions>



Radio Habana Cuba